



## La dermatologie et la médecine esthétique



**N**OUS VIVONS certes dans une ère de contradiction. D'une part, notre système de santé est mis à l'épreuve, car il doit répondre aux besoins essentiels grandissants d'une population vieillissante. D'autre part, les citoyens vivent plus longtemps et cherchent activement à préserver une apparence jeune et en santé au moyen de traitements médico-esthétiques.

Le fort engouement pour la médecine esthétique se manifeste clairement entre autres par l'intérêt que les médias, le milieu des arts et du divertissement et d'autres composantes de la culture populaire y portent.

Une apparence physique favorable procure certainement non seulement des bienfaits personnels positifs sur l'humeur et la confiance en soi, mais aussi des avantages indéniables en société. Et cette réalité sociologique est observée dans toutes les civilisations et transcende les siècles et les cultures.

Nous survolerons ici certaines des avancées scientifiques qui permettent maintenant de prévenir et de corriger, à l'aide de techniques peu effractives et accessibles à tous, les effets du vieillissement sur le visage et le corps de façon beaucoup plus efficace que par le passé.

Bonne lecture !

*Jean-François Tremblay*

**Dermatologue  
Institut de médecine esthétique MédIME  
et Hôtel-Dieu du CHUM, à Montréal**

**Agrément.** La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

**Post-test.** Chaque mois dans *Le Médecin du Québec*, à la fin de la section de formation médicale continue, vous trouverez un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ ou remplir le questionnaire en ligne. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note. N'entourez qu'une seule réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.